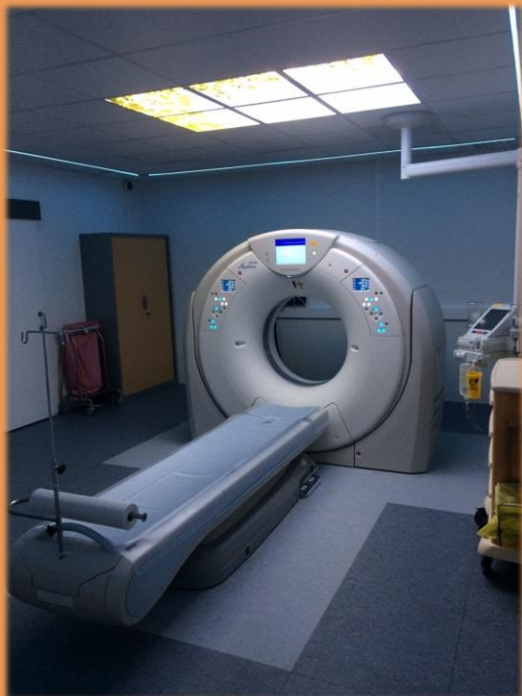


COMMENT SE DEROULE UN EXAMEN AU SCANNER ?



De quoi s'agit-il ?

Le scanner fonctionne avec des rayons X comme en radiologie conventionnelle.

Le scanner est un « anneau », ouvert aux deux extrémités. Vous serez allongé(e) sur une table qui se déplace à l'intérieur de ce dernier.

Il vous sera demandé(e) de venir passer l'examen en ayant pris soin d'enlever au préalable tous les objets métalliques (lunettes, montre, bijoux, appareil dentaire et/ou auditif, barrettes à cheveux...), afin d'éviter la création d'artéfacts (parasites) sur les images, pouvant gêner lors de l'interprétation de votre examen par le radiologue.

Enfin, le scanner est très sensible aux mouvements. Une parfaite immobilité garantit un examen rapide et de qualité, raison pour laquelle **votre coopération est essentielle.**

Durée de l'examen ?

Un examen de scannographie a une durée moyenne de 10 à 15 minutes. Ce temps reste variable en fonction des examens demandés, des régions examinées et des protocoles demandés par les radiologues et mis en application par les manipulateurs d'électroradiologie.

Déroulement de l'examen ?

L'examen se déroule en 4 étapes :

- Accueil, vérification de votre identité et interrogatoire afin de s'assurer de l'absence de contre-indication par le(la) manipulateur(trice) en imagerie médicale.
- Pose éventuelle d'une voie veineuse (cathéter sur l'avant-bras ou au pli du coude). En effet, en fonction du scanner demandé, il peut être nécessaire d'injecter un produit de contraste iodé en cours d'examen.



L'injection du produit de contraste peut donner une sensation de chaleur dans tout le corps qui se dissipe après 2-3 minutes.

- Installation la plus confortable possible sur la table du scanner, afin de pouvoir garder une parfaite immobilité.
- Acquisition des images.

Vous resterez seule(e) dans la salle pendant l'examen. Vous serez sous la surveillance des manipulateurs, une vitre permet aux professionnels de vous voir en permanence.

N'hésitez pas à poser des questions ou à faire part de vos inquiétudes à l'équipe du scanner lors de la préparation.

Contre-indications au scanner.

- Allergie à « l'iode », plus précisément à un produit de contraste iodé (lors d'un examen précédent)
- Allergies alimentaires
- Allergies médicamenteuses
- Diabète type II (traitement oral : biguanides → Glucophage, Diabamyl, Metformine ou Stagid)
- Asthme
- Grossesse de moins de 3 mois



Si vous êtes concerné(e) par l'une de ces contre-indications, veuillez en informer le personnel du service lors de la prise de votre rendez-vous.